

nication contre ce groupe d'insoumis, bientôt réduit du reste à ses deux têtes. La sentence fut promulguée, avec un certain apparat, à Bénévent, en présence de beaucoup d'évêques italiens et de princes fidèles au vicaire du Christ. Trois semaines après, le saint vieillard, remonté vers sa solitude chérie, y expirait, mais il avait eu la prévoyance de déclarer que son successeur serait le meilleur conseiller de Grégoire VII, Odon, le futur Urbain II; il coupait court ainsi à tout essai de combinaison en faveur des dissidents. Sa recommandation prévalut; le 12 mars 1088, à Terracine, l'ancien profès de Cluny recevait les clés apostoliques (1).

L'archevêque Hugues eut le bon sens de ne pas rentrer en France, avant que de s'être réconcilié avec le pasteur des pasteurs; le pardon fut facile à Urbain, qui se souvenait de tant de labeurs et de tant de luttes, soutenus en commun, et auquel était si chère la mémoire d'Hildebrand qu'ils avaient servi et aimé de concert. Toutefois je n'ai pas vu que le mandat de représenter le Saint-Siège ait été renouvelé à notre prélat jusque en 1094. Il sentit même alors quelque répugnance à l'accepter et à sortir de la réserve où il s'était tenu, depuis son retour. Sa réputation cependant n'avait pas été entamée, son autorité était intacte et le plus irréprochable, comme le moins pusillanime des évêques, le suppliait d'obéir: « Remettez, lui écrivait Yves de Chartres, remettez la main à la charrue pour arracher les épines du champ du Seigneur. » Il écouta le conseil et présida, à Autun, le 15 octobre 1094, un synode composé de trente-

(1) Rohrbacher : *Histoire universelle de l'Église catholique*. Gaume, Paris, 1865, 4^e édition, t. VIII.

Gallia Christ., t. IV et t. XIV, séries des archevêques de Lyon et des évêques de Die.